

SC UIC 08	Procédure pour l'acceptation des roues monobloc ferroviaires selon le référentiel de la fiche UIC 510-5 Partie F	Page 1/1
-----------	--	----------



UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER
INTERNATIONALER EISENBahnVERBAND
INTERNATIONAL UNION OF RAILWAYS

**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION TECHNIQUE
DE ROUE MONOBLOC FERROVIAIRE
(suivant fiche UIC 510-5 – 9^e édition du 01 / 10 / 1998)**

Identification du produit évalué

Type de roue Roues RAFIL type DB 004 et DB 304

Références concernées

Roue RAFIL type DB.004 (selon dessin 21.061.00) Ø 920 mm 22,5 t/essieu pour wagons

Roue RAFIL type DB.304 (selon dessin 21.061.10) Ø 920 mm 25 t/essieu pour wagons

Domaine d'application

Trafic Fret

Roue apte à 22,5 t/essieu pour la roue DB 004 et à 25 t/essieu pour la roue DB 304 (sauf sur les fortes pentes où la charge est limitée à 22,5 t/essieu).

Freinage par semelles fonte : 100 % de freinage sur la roue

Coordonnateur/Évaluateur	Président de la Sous-Commission UIC 08
Nom Michel HENNUIT	Nom Jean-Claude TOURRADE
Date 19-07-2003	Date 31 Mars 2003
Signature	Signature